

Descriptif de module

Domaine : Santé

 Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Santé et Chronicité (TSM-SCh)* 2024-2025

Code : S.SI.364.1208.F.23

Type de formation :

- ☒ Bachelor

☐ Master

☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS

☐ Autre :

Type : ☒ Module obligatoire

☐ Module optionnel

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur un semestre

☐ Module sur deux semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français

☐ Allemand

☐ Italien

☐ Anglais

☐ Autre :

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module : ...

☐ Avoir suivi le module : ...

☒ Pas de prérequis

☐ Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☒ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3 ☒ Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3 ☒ Cb4

Rôle de leader

Compétences : ☒ Db1 ☐ Db2 ☒ Db3 ☒ Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : ☒ Fb1 ☐ Fb2 ☒ Fb3 ☐ Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

Apprentissages critiques :

- Détecter les alertes cliniques et les problèmes de santé afin de proposer des interventions infirmières dans une situation de chronicité. (**Rôle expert 1**)
- Adapter, à la situation de chronicité, une posture d'accompagnement, d'orientation, de conseil et de soutien auprès des patient·es/client·es et de ses proches dans une visée de maintien ou d'amélioration de la qualité de vie (**Rôle expert 2**)
- Evaluer les besoins des patient·es/client·es en lien avec la gestion de leur santé et maladie dans des situations chroniques (**Rôle promoteur**)
- Participer à des activités de promotion de la santé et de prévention de la maladie chronique en lien avec les besoins identifiés (**Rôle promoteur**).

5. Contenus

- Évaluation et jugement clinique
- Introduction à la pharmacologie
- Introduction à l'évaluation de la douleur

Dyspnée et toux

- Physiopathologie de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) ;
- Épidémiologie et facteurs de risques de la BPCO
- Évaluation clinique du système respiratoire et examens cliniques

Insomnie et fatigue

- Santé mentale et Trouble de l'humeur (Dépression)
- Épidémiologie et facteurs de risque du trouble de l'humeur
- Échelles d'évaluation de l'humeur
- Évaluation et prévention des risques suicidaires

Polyurie et troubles de la vision

- Physiopathologie du diabète de type 2 (DT2) et symptomatologie
- Épidémiologie et facteurs de risque
- Complications aiguës et chroniques : Risques infectieux et pied diabétique
- Injections s/c et IM

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| ☒ Conférence | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Laboratoire clinique | ☒ Simulation | ☐ Autre : |
| ☒ Présentiel | ☐ Distantiel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|
| ☒ Examen écrit | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dépôt de dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : ... |
| ☒ Individuel | ☐ En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation
☐ Remédiation possible
 ☒ Pas de remédiation

Répétition

Conditions de la répétition :
 En conformité avec la directive « conditions de réussite de la première année bachelor », la répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35, pour autant que le nombre de crédits ECTS non acquis (modules et stages) ne dépassent pas un total de 9 ECTS sur l'année académique en cours. Dans le cas contraire, le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :
 Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :
 Fin de l'année académique durant laquelle le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :
 La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires ou aux ateliers. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Aronson, E. (2020). The Jigsaw Classroom. (n.p.): Social Psychology Network.
- Compendium. (2023, 27 juin). *Compendium.ch*. <https://compendium.ch/>
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). Évaluation clinique d'une personne symptomatique + version numérique 60 mois : ERPI.
- Jarvis, C., Eckhardt, A. (2020). L'examen clinique et l'évaluation de la santé. Canada : Chenelière éducation.
- Lewis, S., L., Dirksen, S., R., Heitkemper, M., M., Bucher, L. (2016). *Soins infirmiers : médecine- chirurgie*. (2e éd.). Chenelière Education.

- Marieb, E., N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines*. (11e éd.). ERPI.
- Schuler, D., Tuch, A., & Peter, C. (2020). La santé psychique en Suisse, Monitorage 2020. Retrieved from Neuchâtel: <https://www.obsan.admin.ch/fr/publications/la-sante>
- Townsend, M. C. (2022). Soins infirmiers : Psychiatrie et santé mentale (3e éd.). ERPI.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Laetitia Fischer et Shota Dzemaili

Descriptif validé le 08.09.2024

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz